

**Veillez prendre note que l'appel d'offres DG-BP-2022-005 est annulé**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Fourniture et installation d'équipements audiovisuels – Centre  
PROJET : multifonctionnel  
N° DOSSIER : DG-BP-2022-005**

La Ville de Varennes désire recevoir des offres pour la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels pour le nouveau centre multifonctionnel, sis au 2022, Place du 350<sup>e</sup> à Varennes.

**La livraison et l'installation des équipements devront obligatoirement être faites entre le 12 septembre et le 18 novembre 2022.**

Tel que stipulé à la section 7.00 du Formulaire de Soumission, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. À défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du **12 mai 2022**.

De plus, les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies).

Pour toute information supplémentaire, veuillez prendre connaissance de tous les documents avant de demander des précisions et soumettre vos questions par courriel à l'adresse [bureau.projets@ville.varennes.qc.ca](mailto:bureau.projets@ville.varennes.qc.ca). Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur demande de renseignement dans les 7 jours de la publication de l'avis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h 00, jeudi le 2 juin 2022**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucun frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 10 mai 2022.

Le directeur des Services juridiques et greffier,  
Me Marc Giard, OMA